013772

B T K S.A.

Z.I. de Metzange - B.P. 40228 - 57100 THIONVILLE

Notice descriptive des véhicules BTK type **S3302A**

0. GENERALITES

0.1 Constructeur : BTK S. A.
Siège social : Z.I. de Metzange - BP 40228
57100 THIONVILLE
Usines : Kaiser S.A. - Z.I. Route de SORBEY
BP9 - 54261 LONGUYON Cedex

0.3 Marques : ROBUSTE KAISER

0.4 Désignation commerciale : S3302A

0.5 Catégorie internationale : O4

0.6 Genre : Semi-remorque routière (S.R.E.M.)

0.7 Type : S3302A
Variantes : 1, 2, 3 ,4, 5, 6, 7, 8 ou 9; F ou V; C ou N
Versions : 2, 3 ou 4; RL1 ou RL2 ; M ou P ; G ou S.

0.7.1 Décodage des T V V
Type : S = Semi-remorque
33 = poids techniquement admissible kg / 1000
0 = réservé
2 = nombre d'essieux
A = code du frein
Variantes : 1er composant 1 à 9 = PTAC (voir 2.5)
2ème composant F ou V = direction (voir 6.2)
3ème composant C ou N = type de carrossage. (voir 8.1)

Versions :
1er composant = freinage (voir7)
2 : système de freinage avec correcteur et anti-bloqueur
3 : système de freinage électronique (EBS)
4 : système de freinage électronique (EBS) et système d'assistance contre le renversement (RSS).
2ème composant = essieux relevables
RL1 : essieu 1 relevable
RL2 : essieu 2 relevable
3ème composant = suspension
M = suspension mécanique à ressorts
P = suspension pneumatique
4ème composant = empattement
G = essieux GIGANT-SAE
S = essieux SAF

1. CONSTITUTION GENERALE

1.1 Nombre d'essieux et de roues :
2 essieux, 4 roues montées en simple ou en jumelé.

1.2 Dimensions des pneumatiques :
Vitesse d'utilisation égale ou supérieure à 100 km/h (J).
Rayon de roulement dynamique compris entre 0,509 m et 0,558 m.

Pneumatiques dimensions (ou équivalents)	Indice de charge	Montage S = simple J = jumelé	Capacité de charge sur le train roulant (kg)	Pour variantes
445/65 R22.5	169K	S	21 000	toutes
315/80 R 22.5	150L	J		
11 R 22.5	142J	J		
12 R 22.5	148K	J		
13 R 22.5	150K	J		
425/65 R 22.5	165K	S	20 600	de 1 à 7
13 R 22.5	154K	S	15 000	1 et 2
315/80 R 22.5	156L	S	16 000	1 à 3
385/65 R22.5	160J	S	18 000	1 à 6

La notion d'équivalence s'apprécie à partir des critères suivants : Rayon dynamique égal, charge maximale supérieure ou égale et vitesse autorisée supérieure ou égale.

1.3 Constitution du châssis :
Châssis à longerons métalliques en construction soudée, entretoisés par des traverses.

1.3.1 Dispositif d'attelage : pivot homologué et normalisé de la marque Jost, type KZ 1012, conforme à la directive 94/20 CEE.

2. MASSES ET DIMENSIONS (kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

2.1 Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) : Voir tableau ci-dessous

2.4 Masse en charge techniquement admissible (MMTA) : Voir tableau ci-dessous

2.5 Charges maximales admissibles sur essieux (*)

	Variantes	1	2	3	4	5	6	7	8	9
2.1	PTAC	23 000	24 000	25 000	26 000	27 000	28 000	30 000	32 000	33 000
2.4	MMTA	33 000								
2.5.1	sur essieu 1	7 300	7 500	8 000	8 500	8 600	8 900	9 500	10 500	10 500
2.5.2	sur essieu 2	7 300	7 500	8 000	8 500	8 600	8 900	9 500	10 500	10 500
2.5.3	sur pivot	9 200	9 600	10 000	10 400	10 800	11 200	12 000	13 000	13 000

2.7 Voie arrière : de 1,925 à 2,380

2.8 Empattement

2.8.1 Distance entre le pivot d'attelage et l'axe du train roulant :

versions	Empattement (m) (*)
F,V	4,500 à 8,135
RL1	4,500 à 7,235
RL2	4,500 à 8,135

2.8.2 Empattement du tandem :
de 1,305 à 1,800 (*)

2.9 Poids à vide du véhicule en ordre de marche(ce poids peut varier en fonction des différentes versions, carrosseries et options), valeurs minimales :

2.9.0 Total : 3 000

2.9.1 Sur l'essieu 1 :1200 (*)

2.9.2 Sur l'essieu 2 :1200 (*)

2.9.3 Sur le pivot d'attelage : 600 (*)

2.10 Porte-à-faux avant : de 0,700 à 2,040 (*).

2.11 Porte-à-faux arrière (à partir de l'axe du train roulant) :
de 1,600 à 3,900 (*)

2.12 Longueur hors-tout : de 6,800 à 14,040 .

2.13 Largeur hors-tout : de 2,400 à 2,550 (*)

(*) Les poids et dimensions exacts du véhicule sont donnés sur le certificat de conformité ou sur l'attestation d'équipement.

5. SUSPENSION

5.2.1 Version G : Essieux rigides de la marque GIGANT-SAE type DKH1 12010 4345K.
Version S : Essieux rigides de la marque SAF type BI/ZI 11-22K01 (variantes 1 à 9) ou BIZI 9-22K01 (variantes 1 à 6).
Version M : Suspension à 4 ressorts à lames avec balanciers d'équilibrage des charges.
Réglages d'entraxes et de parallélisme des essieux par bielles.
Version P : Suspension pneumatique (indépendante ou non) par 4 coussins élastiques sous pression d'air, avec amortisseurs hydrauliques, alimentée par le circuit de freinage par l'intermédiaire d'une valve de barrage.
Versions RL1 et RL2 : suspension équipée d'un essieu relevable (sur essieu n°1 ou essieu n°2), la charge est équilibrée sur le train roulant, qu'il y ait 1 ou 2 essieux au sol.